AR Prefecture

043-244301131-20230126-20230126_P_010-AU Reçu le 03/02/2023

Département de la Haute-Loire

Arrondissement **D'YSSINGEAUX**

Communauté de Communes **LOIRE SEMENE**

DECISION N° 20230126 P 010 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENF »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20221213 D 153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président.

Commission: Culture - Patrimoine

Objet : Signature d'un contrat de cession de droits d'exploitation avec La Compagnie du Théâtre des Mots pour la représentation du spectacle « Carapace ».

N° 20230126_P_010

Le Président.

Décide

De signer un contrat de cession de droits d'exploitation avec :

OBJET

La Cie du Théâtre des Mots, représentée par Mme **BERTHOLON Laurence, Présidente** 50 Rue de la Madone 69210 FLEURIEUX-sur-l'ARBRESLE

N° SIRET: 437 861 040 00024

Pour la représentation du spectacle « Carapace »

Date: 7 février 2023 à 16h

Lieu: Salle Massenet à Pont Salomon

Participants : à partir de 4 ans

Jauge: 100 personnes (adultes compris)

Montant: 1222,11€ TTC

Les frais SACD inhérents au spectacle sont à la charge de la

collectivité Loire Semène.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le:

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, le 26 janvier 2023

Le Président.

Frédéric GIRODET

